

reinen Interjektionen) sind durch den maximalen Aeusserungswert und den minimalen Mitteilungswert charakterisiert. Der Grad der semantischen Relevanz phonischer Elemente steht somit in einem indirekten Verhältnis zu dem Grade, in welchem sich der sachliche Bedeutungskern des betreffenden Wortes geltend macht — eine Schwächung der Bedeutunghaftigkeit des Wortes wird durch eine Verstärkung der Bedeutunghaftigkeit des Lautes kompensiert. Die Richtung zur reinen Mitteilung ist zugleich Richtung zur vollkommenen Willkürlichkeit des Lautes in bezug auf die Wortbedeutung, die Richtung zur reinen Aeusserung Richtung zur vollständigen Semantisierung des Lautes — mit anderen Worten : die gegenseitige strukturelle Spannung zwischen dem phonischen und dem lexikalischen Plan der Sprache — welche desto ausgesprochener ist, mit je höherem Grad der Notionalität man zu tun hat — lässt desto mehr nach, je höher der Grad der Interjektionalität ist, die dem gegebenen Semantem innewohnt, und wird in Grenzfällen, die an der Scheide zwischen höchst affektiven Sprachgebilden und aussersprachlichen Lautäusserungen (wie unartikulierter Schrei, Lachen usw.) liegen, ganz aufgehoben.

46. Prof. A. JURET (Strasbourg) : *Les voyelles latines en fin de mot comparées aux voyelles latines dans les autres positions.*

La fin de mot en général est constituée par tous les éléments vocaliques et consonantiques dont l'articulation contribue à fermer la syllabe finale. En latin cette syllabe, qui a pour centre une voyelle, commence par l'articulation explosive, souvent consonantique, qui est nécessaire à la prononciation de cette voyelle. Par exemple, si le *t* de *pater* est prononcé non seulement comme implosif, mais aussi comme pleinement explosif, c'est uniquement parce que cette explosion est nécessaire pour passer, sans élément intermédiaire, de la fermeture de la première syllabe à la voyelle de la seconde.

Si la voyelle, centre de syllabe, a une tenue très sensible de son articulation, elle s'oppose par là à une voyelle dépourvue de cette tenue, elle est longue. La première partie de cette longue, étant une tenue de l'articulation initiale, n'appartient donc pas à la fin de la syllabe ; c'est pourquoi en latin les voyelles longues ne sont pas soumises aux innovations qui atteignent les voyelles brèves. On a cependant souvent admis qu'en fin de mot latin *-ā* continue *-ā* dans les féminins tels que *anima*, *bona* ; on croyait que le grec et le sanskrit démontraient que ce suffixe du féminin avait en indo-européen le type *-ā*. Imposant cet *-ā* au latin préhistorique, on inventait des explications bizarres, toutes arbitraires, pour faire comprendre comment cet *-ā*

avait dû devenir bref. La solution de ce problème factice consiste à montrer que le type *i-e.*, d'où est sorti l'*-ā* latin est le suffixe *-e₂-*, alternant avec *-ə₂-* au degré zéro ; ce qui supprime le problème phonétique. Les manuels de phonétique latine sont encore, presque tous, encombrés de ces problèmes factices dus à ce qu'on prenait, arbitrairement, comme point de départ du latin, un état de l'indo-européen reconstruit surtout avec le grec et le sanskrit.

En opposition aux longues, les voyelles brèves ont une tenue à peine marquée ; elle se détendent, à peine formées. Cette détente, parce qu'elle annonce le passage à autre chose, appartient à la fin de la syllabe, au même titre que les consonnes implosives qui suivent éventuellement cette brève.

La fin de mot étant définie, nous nous proposons de déterminer le caractère essentiel des innovations qui ont affecté ces éléments de la fin d'un mot latin, et d'en rechercher l'explication.

Tout d'abord considérons la fin de mot constituée par une voyelle brève seule : *templā* avec *-ā* < **-ə₂* ; *bonē*, *duō* avec *-ē* et *-ō* indo-européens maintenus ; au contraire *-i* > *-ē* : *mare* ; *-ū* devient-il *-ō* ? Pas d'exemple décisif. — L'amuissement d'une voyelle brève finale ne se produit jamais en latin, sauf en quelques mots accessoires : *atque*, *neque*, *seire* < *ac*, *nec*, *seu*, etc. Presque tous les manuels indiquent encore beaucoup d'autres amuissements en fin de mot ; par exemple *agunt* < *-onti* ; ce sont des affirmations inspirées par la tendance signalée déjà de prendre le grec et le sanskrit sinon comme origine du latin, du moins, ce qui revient presque au même, comme les vrais représentants du type de l'indo-européen dont le latin serait issu.

L'innovation latine *-ē* < *i* s'explique par un caractère bien établi de la prononciation des mots dans une phrase latine : la détente de la voyelle brève finale peut s'accroître, parce que, les mots étant légèrement séparés dans la prononciation latine, cette détente n'était pas arrêtée, comme dans une syllabe intérieure. Le grec, qui liait ses mots plus intimement que le latin, ne présente pas d'ouverture du timbre *i* ; les voyelles latines longues, étant caractérisées par le maintien (1) de leur tension, restent inchangées. Ces comparaisons donnent un contrôle de l'explication adoptée.

Dans le discours, le grec pratique l'élision de brèves finales en hiatus ; le latin classique ne connaît pas l'élision, sauf en quelques formules : *sōdēs* < *sī audēs*, *eccillum*, etc., mais pro-

(1) Naturellement ce maintien n'excluait pas certaines modifications non essentielles, qu'une machine aurait pu enregistrer.

nonce, rapidement et sans que cette prononciation compte dans le mètre du vers, cette voyelle brève finale, et des théoriciens tels que Quintilien nous disent combien différent les impressions produites par ces voyelles finales en hiatus, selon les timbres que ces hiatus rapprochent.

Le cas le plus ordinaire de la fin de mot en latin est celui où la voyelle brève est fermée par une articulation consonantique. Le caractère de l'innovation s'y oppose nettement à celle qui affecte une voyelle brève seule finale. En effet devant des consonnes finales de mot, non seulement *-i-*, *-u-* maintiennent leur timbre, mais les brèves *e* et *o* passent aux timbres *i* et *u* : *duc-is* < **duc-es*, *bonus* < **dvenos*, *fatur* < *-or*, *aliud* < **aliōd*, etc. Quant à l'*ā*, il passe à *-ē* : *tībīcen* < **kan* ; il ne faut pas expliquer *prōdis* par **prōdās*, mais par **prō+dē-es* ; on n'a donc aucune raison d'y voir un cas où *ā* deviendrait *i* en finale.

Dans les diphtongues finales, les voyelles brèves *e* et *i*, même l'*ā* aboutissent aussi aux timbres *i* et *u* : *rosīs*, *hortīs*, *sibī*, *vīdī*, *frūctūs*, etc.

Ce qui caractérise le changement de timbre en syllabe finale latine, c'est donc le passage aux timbres *les plus fermés i* et *u*. Cette fermeture rappelle de près celle qui caractérise l'innovation qui affecte le timbre des voyelles brèves en syllabe intérieure en des conditions semblables : *fāciō* : *conficiō*, *fāctus* : *confēctus* ; *caedō* : *conciōdō* ; *claudō* : *conclūdō*, etc.

Précisons la nature de cette innovation dont le grec ancien, par exemple, n'offre aucune trace.

Dans les langues où un accent d'intensité est attesté sur la syllabe initiale, on constate que peu à peu cette intensité initiale diminue la tension des voyelles non accentuées : par suite peu à peu le timbre de ces voyelles non intenses se rapproche uniformément d'une nuance qui colore à peine le son glottal et exige une articulation de tension faible. Les innovations vocaliques latines en syllabe finale et en syllabe intérieure sont diamétralement opposées à celles-là : elles aboutissent en effet aux timbres vocaliques qui exigent un accroissement de tension articulaire. En ce qui concerne l'aperture buccale, le contraste est également absolu : le latin tend vers l'aperture minima et finalement la fermeture. Enfin l'intensité initiale, si elle avait existé en latin, aurait sans doute manifesté quelques-uns de ses effets dans la syllabe initiale ; on sait que dans les langues germaniques elle a produit certains effets. En latin on ne peut rien citer de ce genre : la syllabe initiale est simplement prononcée nettement.

Il est d'ailleurs très caractéristique que les innovations vocaliques latines se rapportent, non pas du tout à la syllabe initiale,

mais aux autres syllabes des polysyllabes, et cela d'autant plus nettement que le mot est plus long.

Pour préciser encore, comparons les innovations en fin de mot à celles qui ont affecté les voyelles intérieures latines. Une comparaison n'est légitime que si les termes en sont placés dans les mêmes conditions. Or *les syllabes finales* qui altèrent leur timbre en le fermant *sont toutes fermées* par des consonnes. On ne peut donc leur trouver d'équivalents que dans *les syllabes intérieures fermées* aussi par des consonnes. M. JEAN SAFAREWICZ, dans ses *Etudes de phonétique et de métrique latines* (1936), n'a pas donné à ce principe essentiel l'attention nécessaire. Si par exemple *-en* persiste en syllabe finale, tandis que *-en-* devant voyelle en syllabe intérieure devient *-in-* : *flūmen*, *flūminis*, cela ne prouve pas du tout, comme M. SAFAREWICZ l'a pensé, que les transformations vocaliques intérieures seraient plus considérables et plus anciennes que celles de la syllabe finale. En effet *en* final de mot se compare seulement (1) à *-en-* devant consonne intérieure : *flūmen* : *fluentis*. Les transformations de timbre à la finale sont même plus complètes qu'en syllabe intérieure : *-ēt*, *-ēs* < *-it*, *-is* : **leget*, **leges* < *legit*, *legis*, tandis que *honestus* garde *-es-*. On conteste ce point en expliquant *legis* par **leg-is-i* < **legesi* : c'est, sans parler d'autres choses, attribuer au latin la série désinentielle en *-i* dont il n'a aucune trace. D'ailleurs *-ēs* < *īs* est attesté incontestablement encore au génitif : *ducīs* < *-ēs*.

Donc, nous le voyons, sauf en syllabe initiale où elles gardent simplement leur timbre initial, les voyelles latines tendent vers une fermeture qu'elles atteignent en certaines conditions : *surgō* : *surrēxi*, *corōlla* < **corōnola*, cas où la voyelle en se fermant aboutit à zéro. Ces amuïsses sont d'ailleurs fort rares et soumis à des conditions ; ils n'ont pas du tout l'ampleur et le caractère désordonné que leur attribuent certains auteurs, en se fondant sur des formes étymologiques arbitraires.

Essayons maintenant de déterminer la cause qui explique cette tendance à la fermeture qui affecte les voyelles brèves, sauf à l'initiale de mot.

Quintilien nous dit qu'un défaut caractéristique de la prononciation latine chez beaucoup de ses contemporains est de prononcer trop rapidement les dernières syllabes d'un mot, en donnant une prononciation plus soignée aux premières. Il nous affirme aussi qu'un mot long donne un rythme peu caractérisé. Ces deux remarques sont très importantes et se confirment merveilleusement : plus un mot était long ; plus il avait de syllabes prononcées vite et avec une certaine négligence, moins le rythme en était marqué. Une conséquence de ce caractère

(1) Ce fait ruine la thèse essentielle du livre de M. J. SAFAREWICZ.

du rythme des mots latins est la suivante : les poètes évitent les mots de 4, 5, 6 syllabes, ils les évitent surtout à la fin d'un vers, parce qu'à cet endroit le rythme doit être spécialement net et bien senti. On s'est souvent demandé ce qui a déterminé le choix des clausules de l'hexamètre dactylique chez Virgile, chez Horace, etc. Constatant qu'à la clausule, c'est-à-dire aux deux derniers pieds du vers, l'accent de mot coïncide très ordinairement avec l'ictus rythmique, tandis qu'aux autres places du vers cette coïncidence est assez rare, on a souvent cru être obligé de conclure que l'accent de mot jouait ici un rôle et que sa coïncidence avec l'ictus était recherchée à cette place. Il nous est facile de montrer que cette coïncidence résulte d'une cause toute autre, les exigences du rythme. Le poète, soucieux de réaliser à cette place privilégiée un rythme aussi net que possible, devait éviter et les monosyllabes, parce que dépourvus de rythme, et les mots longs, parce qu'ayant un rythme trop mou ; il évite des clausules telles que *aequiperāre, gentēs opulentāe*. Il ne lui reste donc que des mots de deux ou trois syllabes pour la finale et des mots de deux, trois, rarement quatre syllabes, pour la première partie de la clausule, p. ex. : *conde sepulchrō, succurre labōrī* : il est clair que ces exigences du rythme ont pour conséquence non voulue l'accord de l'accent de mot avec l'ictus du rythme. Naturellement il y a aussi quelquefois des groupes où cette coïncidence n'existe pas : *templāque vestra, Titānidque astra, dēt tua conjūx, ac tua nautae*. — Ces observations pourraient facilement être vérifiées en d'autres types de vers, p. ex. dans les sénaires iambiques, où le souci de la netteté du rythme exclut au contraire généralement la coïncidence de l'ictus et de l'accent.

Il faut donc prendre au sérieux les remarques de Quintilien : le mot latin était prononcé de telle sorte que la première syllabe ou le groupe de la première avec la seconde était seul prononcé avec une netteté normale, sans que rien d'ailleurs y fasse supposer une intensité spéciale ; les autres syllabes dans un polysyllabe étaient prononcées avec un débit sensiblement plus rapide et moins net. Avec ce caractère des syllabes non initiales s'accorde le fait que les timbres vocaliques de ces syllabes et surtout de la dernière syllabe du mot tendent vers *i* et *u*. En effet ces timbres s'opposent aux autres en ce qu'ils exigent moins de durée et plus de tension articulatoire.

C'est donc la prononciation anormalement rapide des voyelles latines non initiales qui explique la tendance de ces voyelles en syllabes fermées vers les timbres *i* et *u*.

Cette explication ne nous fait pas sortir du domaine des faits constatés. Il n'en est pas absolument de même si nous nous demandons quelle condition explique cette tendance. Il paraît

très vraisemblable d'y voir la première manifestation de la tendance plus générale qui a finalement détruit le système des oppositions vocaliques quantitatives. C'est dans les mots un peu longs que se manifestaient la prononciation anormalement rapide des syllabes non initiales et par suite l'amoindrissement de la netteté du rythme. D'autre part les mots de deux syllabes iambiques ne présentaient pas d'opposition nette entre la brève initiale et la finale allongée. On voit donc que dès l'époque classique le système des oppositions quantitatives était menacé en latin.

Quelle a été la raison déterminante de cette tendance à la substitution d'un système de timbres variés, mais de durées non opposées, à l'ancien système latin qui opposait les voyelles longues aux brèves ? On ne peut ici, semble-t-il, que faire des hypothèses vagues.

DISCUSSION :

Prof. T. S. THOMOV (Sofia) :

Est-ce que dans le latin archaïque qui accuse certainement des traits du latin vulgaire aussi, on rencontre le changement de *i* en *ē* à la fin des mots dans les formes verbales, comme c'est le cas des deuxième et troisième personnes du singulier de l'indicatif présent dans les verbes *legēs* et *legēt* pour *legīs* et *legīt*) ou bien à la troisième personne du pluriel (*cadent* pour *cadunt*) dans la *Silviae vel potius Aetheriae perigrinatio ad loca sancta* par exemple ?

47. JÖRGEN FORCHHAMMER (Munich) : *Das Weltlautsystem*.

Untersucht man die Sprachen der Welt auf ihren *Lautbestand* hin, so wird man finden, dass die Sprachlaute nicht wie ihre schriftlichen Symbole, die Buchstaben, überall verschieden sind, sondern dass die gleichen Sprachlaute immer und allerorts wiederkehren, wenn auch vielfach in verschiedenartigen Variationen : Nasalisierte, Pharyngalisierte, Zwischenlaute, Druck- und Sauglaute, Tonhöhen, Tonhöhenbewegungen usw. Dies findet seine natürliche Erklärung darin, dass die Sprachlaute nicht, wie die Buchstaben, willkürliche Erfindungen sind, sondern natürliche Erzeugnisse der menschlichen Sprechwerkzeuge, die ja trotz mancher Verschiedenheit bei allen Völkern im grossen ganzen die gleichen sind. Und da der Zweck der Sprechfähigkeit überall derselbe ist, nämlich das Hervorbringen von möglichst klaren, von einander leicht zu unterscheidenden Schällen, so ist es selbstverständlich, dass man auch im grossen ganzen zu den gleichen Artikulationsvorgängen kommen musste.